

ECONOMIE SOCIALE LOGEMENT SOCIAL

*Notre caution facilite
les projets d'intérêt général*

Conception graphique - RF Publicité

■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

128 rue La Boétie 75378 Paris Cedex 08 - Tél. : +33 1 44 43 87 87

Société anonyme au capital de 160 995 996 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS PARIS B - APE 6512 Z

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Le marché de l'Économie sociale et du Logement social, UNE APPROCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Dans les domaines du logement social et de l'économie sociale, notamment dans les secteurs sanitaire, médico-social et de l'enseignement privé, nos solutions de garantie permettent de faire aboutir rapidement le financement des projets d'intérêt général.

Nos chiffres clés*

- 284 prêts instruits pour 168 M € de garanties
- + de 500 places en maison de retraite
- 80 établissements médico-sociaux
- 45 établissements du primaire et du secondaire
- 11 opérations de logement social cautionnées (+ de 450 logements)

* sur l'exercice 2008

Nos clients

Nous proposons aux établissements de crédit une offre de caution pour les crédits moyen et long terme, destinée aux acteurs :

- de l'Économie sociale, essentiellement dans le secteur sanitaire et médico-social et dans celui de l'enseignement privé,
- du Logement social (OPH, ESH, SEM Immobilières), qu'il s'agisse d'un investissement ou d'une opération de réaménagement de la dette.

Nous intervenons en caution simple in fine, proposée en substitution ou en complément des garanties de collectivités ou des sûretés réelles. Nous pouvons aussi intervenir en relais jusqu'à l'obtention des garanties de collectivités, permettant ainsi au client d'engager son projet rapidement.

Une offre sur mesure

Pour votre client, nous proposons une solution globale « clé en main » :

- La caution classique : solution souple et rapide qui garantit les financements jusqu'à 32 ans, en substitution ou en complément des garanties classiques (hypothèques, nantisements, collectivités).
- La caution relais : délivrée pour une durée d'un an, elle permet de débloquer les financements dans l'immédiat, dans l'attente de l'obtention des garanties de collectivités.
- La caution collectivités : nous proposons aux collectivités de garantir les financements à leur place. Le code général des collectivités les autorise à prendre en charge tout ou partie du coût de notre intervention.

En 15 ans, nous avons ainsi cautionné plus de 1 000 projets portés par des associations ou des opérateurs HLM. Nous avons à cœur de contribuer à la réalisation de ces projets ancrés sur les territoires et participer ainsi au développement de l'économie sociale et du logement social.

Une équipe à votre écoute

Votre contact :
Mathieu Seigneur,
Directeur du Marché Économie sociale et Logement social
01 44 43 87 76
mathieu.seigneur@c-garanties.com



Les **plus**
de notre offre

L'établissement de crédit dispose d'une proposition commerciale unique sur le marché

- Notre caution est une solution de partage de risque souple et rapide, qui permet de maîtriser le risque de perte finale.
- L'établissement de crédit est totalement sécurisé par notre caution : pas d'aléa lié à la spécificité ou à la localisation du bien, ni de risque lié au formalisme de la prise de garantie (délibération non-conforme, conditions financières erronées) ; la valeur de réalisation de notre garantie est certaine.
- Nous pouvons intervenir en « garantie silencieuse ».
- Nous apportons des réponses rapides : entre 2 et 10 jours en fonction du montant garanti.

Retrouvez-nous sur :
www.c-garanties.com